

Association : AFPSSU
Adresse : 242 boulevard Voltaire 75011 PARIS

Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 janvier 2008

Les membres de AFPSSU se sont réunis en assemblée générale le 18 janvier 2008 à 17 heures dans les locaux de l'université Paris Descartes.

L'assemblée est présidée par Claude Bravard en qualité de présidente en exercice de l'association et Caroline GENET en est nommé secrétaire.

La présidente rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant. Lecture est faite des différents rapports. Puis le débat s'ouvre entre les participants.

- Satisfaction du site de qualité avec une charte dynamique
- Demande de mise en place de formations décentralisés
- Prévoir pour les prochaines journées des tables rondes avec échanges avec les participants
- l'organisation de la journée est appréciée. excellente, bien orchestrée, de qualité, remarquable. L'ambiance de la journée est conviviale, chaleureuse, sympathique, agréable, humaine ou encore authentique. La journée est le plus souvent qualifiée d'enrichissante, intéressante, complémentaire, percutante, cohérente, de partage, diverse, utile, pertinente, sérieuse, réflexive, complète, dynamique, avec du recul, engagée, plurielle, professionnelle. Par contre, cette journée est aussi parfois, jugée trop courte pour certaines interventions ou trop dense et de niveau inégal.
- Les points faibles relevés sont au plan matériel, avant tout de l'ordre du confort de l'odeur et de la sonorisation de l'amphi, du nombre et de la propreté des toilettes, A propos de la journée en elle-même,
- Les points forts s'appliquent à l'organisation générale, à la qualité de l'accueil, à la variété, la présentation et la qualité du buffet, à la richesse des échanges, aux apports concrets et à leur richesse, au niveau élevé de réflexion de la journée, à la diversité des points de vue, aux thèmes présentés et au côté vivant et convivial des échanges.

Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote les différents points à l'ordre du jour :

- Première résolution :

L'assemblée approuve le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion. Cette résolution est adoptée à la majorité de voix.

- Deuxième résolution :

L'assemblée approuve le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion. Cette résolution est adoptée à la majorité de voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction duquel ont participé la présidente et Caroline Genet

